

La bonne gestion des animaux morts à la ferme

(Claire P. Beaulieu)

En prévision de la période estivale, voici un rappel concernant la bonne gestion des animaux morts à la ferme :

- Lorsqu'un animal meurt au sein de l'élevage, le producteur agricole doit s'en départir dans les 48 heures suivant sa mort;
- La méthode de valorisation ou d'élimination des carcasses d'animaux doit être choisie en considérant la santé et la biosécurité du troupeau, la protection de la qualité de l'eau et la protection de l'environnement;
- Elle doit aussi tenir compte des maladies présentes dans le troupeau et qui peuvent nécessiter certaines adaptations.

Pour plus d'informations sur les méthodes de valorisation et d'élimination des carcasses d'animaux morts qui sont autorisées, ainsi que les obligations rattachées, consultez : [Gestion des animaux morts à la ferme.](#)

Biodiversité en milieu agricole (Chantale Dubé)

La Fédération régionale est fière de participer à la réalisation du projet *Amélioration de la biodiversité*, déposé dans le cadre du Plan d'agriculture durable 2020-2030 du gouvernement du Québec en partenariat avec les Fédérations de la Gaspésie–Les Îles, de la Capitale-Nationale–Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue (coordination du projet). D'une durée de trois ans (2022-2024), ce projet vise principalement à améliorer la biodiversité en milieu agricole en incitant les producteurs à réaliser des aménagements qui sont à la fois bénéfiques pour la ferme et pour la biodiversité. Plusieurs actions se dérouleront sur le territoire des quatre fédérations concernées (visites de démonstration, webinaires et conférences en salle) en collaboration avec les organismes de bassins versants, les clubs conseils et les conseils régionaux de l'environnement. Une campagne interrégionale de sensibilisation et de valorisation permettra également de mettre de l'avant les efforts agroenvironnementaux déployés par les producteurs et productrices agricoles. Les entreprises ayant effectué des aménagements favorisant la biodiversité pourront être reconnues, notamment par une affiche à la ferme. Des capsules vidéo mettant en vedette des experts et des fermes participantes seront également diffusées pour reconnaître les bons coups réalisés par les producteurs et les bienfaits de la biodiversité à la ferme.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.



Les Portes ouvertes

MANGEONS LOCAL

Plus que jamais!



Portes ouvertes *Mangeons local* 2022 (Claire P. Beaulieu)

Après un arrêt de deux ans en raison de la pandémie, les portes ouvertes de l'UPA sont de retour sous une formule renouvelée. On parle maintenant de saison au lieu de journée. L'entreprise peut choisir la journée qui lui convient le mieux pour accueillir les visiteurs chez elle. **C'est le 21 août prochain que la population est invitée à la Distillerie Fils du Roy, propriété de Jonathan Roy et Hélène Dumont de Saint-Arsène.** Différentes activités sont au programme notamment visite et dégustations. Une autre nouveauté, les citoyens sont encouragés à prendre leurs billets en ligne afin de prévoir l'achalandage et de mieux connaître leur provenance. Les Portes ouvertes sont répertoriées dans un calendrier d'activités disponible directement dans le site Web et l'application [Mangeons local](#).



Après un arrêt de deux ans en raison de la pandémie, les portes ouvertes de l'UPA sont de retour sous une formule renouvelée. On parle maintenant de saison au lieu de journée. L'entreprise peut choisir la journée qui lui convient le mieux pour accueillir les visiteurs chez elle. **C'est le 21 août prochain que la population est invitée à la Distillerie Fils du Roy, propriété de Jonathan Roy et Hélène Dumont de Saint-Arsène.** Différentes activités sont au programme notamment visite et dégustations. Une autre nouveauté, les citoyens sont encouragés à prendre leurs billets en ligne afin de prévoir l'achalandage et de mieux connaître leur provenance. Les Portes ouvertes sont répertoriées dans un calendrier d'activités disponible directement dans le site Web et l'application [Mangeons local](#).

Programme de crédit de cotisation (Claire P. Beaulieu)

Vous êtes un producteur agricole enregistré comme une ferme à cotisation double. Vous prévoyez avoir un revenu agricole brut inférieur à 25 000 \$ en 2022. Vous avez acquitté vos cotisations à l'UPA, et ce, incluant une cotisation simple de l'année en cours. Vous pouvez alors être admissible à un crédit équivalent au montant d'une cotisation. Pour vous en prévaloir, vous devez remplir le [formulaire](#) et le faire parvenir à l'UPA **au plus tard le 31 octobre 2022**. Toutefois, vous avez jusqu'au 31 juillet 2023 pour transmettre les documents attestant votre revenu brut. À noter que les revenus de vente de bois, assurance récolte, Agri-stabilité, assurance stabilisation, Agri-Québec plus sont comptabilisés aux fins de ce programme.



Jeu Kasscrout (Claire P. Beaulieu)

Sept syndicats locaux du Bas-Saint-Laurent se sont procuré le jeu Kasscrout afin de faire connaître l'agriculture aux jeunes de niveau primaire lors de différentes activités. Des administrateurs comptent aller à leur rencontre pendant les expositions agricoles, dans les camps de jour... et se présenter à des journées thématiques des marchés publics. [Kasscrout](#) est avant tout un jeu vidéo éducatif et ludique lancé en 2020 visant à faire découvrir l'agriculture et les bons produits locaux aux familles.



Juillet : un mois de réflexion stratégique!

(Sarah Genoix-Gélinas)

La conjoncture économique actuelle est inquiétante. Un taux d'inflation élevé a un impact important sur vos dépenses. Il est important de connaître sa situation financière et technico-économique pour faire face aux défis de l'heure. Prenez du temps pour réfléchir à vos stratégies de gestion et consultez la page suivante pour en savoir plus sur les services-conseils en gestion agricole qui vous sont offerts.

NE RESTE PAS SEUL
DANS TON RANG

La situation actuelle est une source de stress?

450 768-6995

POUR NOUS JOINDRE : Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044
☎ 1 800 463-8001
✉ bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Centre de services de La Pocatière
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antonin
125, rue du Carrefour
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

ACTIVITÉ À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Journée Portes ouvertes
Distillerie Fils du Roy

21 août (Saint-Arsène)



Il est important de connaître sa situation financière et technico-économique pour faire face aux défis de l'heure. Contactez-moi pour un service de diagnostic, d'analyse spécifique ou de planification stratégique.

Des aides de 50 à 85% sont disponibles via le Réseau Agriconseils afin que vous puissiez bénéficier de nos services : [Programme Services-Conseils Bas-Saint-Laurent](#)

Le 8 juin, la Financière Agricole du Québec présentait l'offre et la démarche de leur [financement Relève](#). Nous pouvons vous accompagner pour une demande à la FADQ.

Les membres de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) ont accès à un rabais de 300 \$ pour les services de comptabilité, fiscalité ou de conseils en gestion.



Sarah Genois-Gélinas

Conseillère en gestion agricole | SCF
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

✉ sgenoisgelinas@upa.qc.ca

☎ 418 723-2424

Nous réalisons des plans d'affaires et des demandes d'aides financières!

Entre autres, pour ces programmes du MAPAQ qui se terminent cette année :

[Territoires : relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille](#)

[Appui à l'utilisation des services-conseils par les entreprises](#)

[Programme Proximité](#)

[Territoires : drainage et chaulage](#)

[Appui pour la conversion à l'agriculture biologique](#)

[Interventions en agroenvironnement par une entreprise agricole](#)